

Maitre d'ouvrage :
Préfecture du Pas-de-Calais



PPR approuvé le :

Plan de Prévention des
Risques Naturels Inondation (PPRI)
Vallée de la Hem
APPROBATION



Communes de :
CLERQUES, LOUCHES, MUNCQ NEURLET, NORDAUSQUES, POLINCOVE,
RECQUES SUR HEM, TOURNEHEM SUR LA HEM, ZOUAFQUES ET ZUTKERQUE

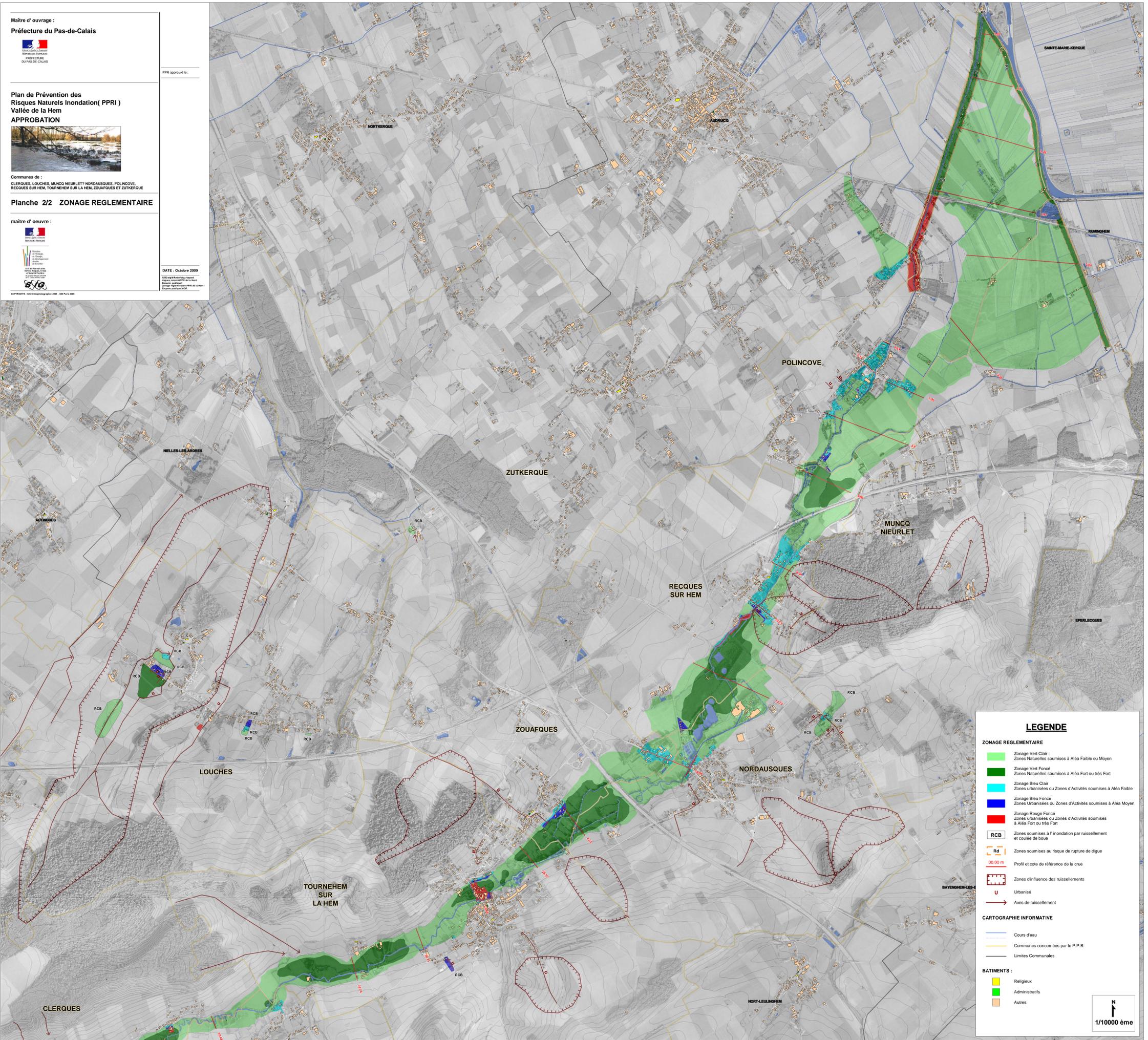
Planche 2/2 ZONAGE REGLEMENTAIRE

maitre d'oeuvre :



DATE : Octobre 2009

Document approuvé en vertu de l'article 17 de la loi n° 2004-71 du 15 février 2004 relative à l'égalité territoriale, en vertu de l'article 17 de la loi n° 2004-71 du 15 février 2004 relative à l'égalité territoriale, en vertu de l'article 17 de la loi n° 2004-71 du 15 février 2004 relative à l'égalité territoriale.



LEGENDE

ZONAGE REGLEMENTAIRE

- Zonage Vert Clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage Vert Foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage Bleu Clair : Zones urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Faible
- Zonage Bleu Foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Moyen
- Zonage Rouge Foncé : Zones urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

RCB : Zones soumises à l'inondation par ruissellement et coulée de boue

Rd : Zones soumises au risque de rupture de digue

00,00 m : Profil et cote de référence de la crue

Zones d'influence des ruissellements

U : Urbanisé

Axes de ruissellement

CARTOGRAPHIE INFORMATIVE

- Cours d'eau
- Communes concernées par le P.P.R.
- Limites Communales

BATIMENTS :

- Religieux
- Administratifs
- Autres

N
1/10000 ème